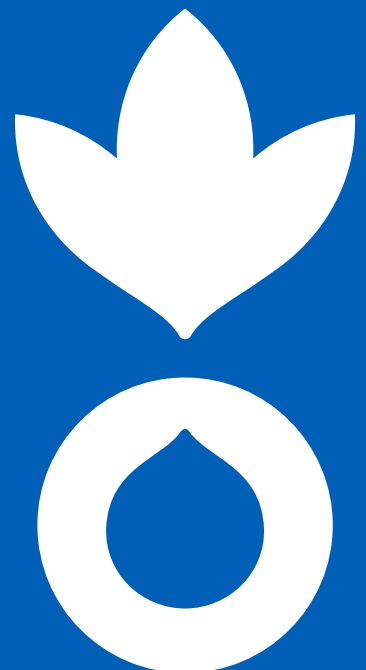


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO, SËNËGAL



POINTS SAILLANTS

- Forte à très forte concentration du bétail dans les sites d'accueil du sud
- Diminution des ressources en pâturage dans les régions nord
- Intensification des feux de brousse dans les régions de Tambacounda et Matam
- Dégradation de l'état d'embonpoint des petits et grands ruminants
- Forte hausse saisonnière des prix du bétail et des céréales



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site du GEOGLAM.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

La période février-mars 2023 est marquée par une forte à très forte concentration du bétail dans les régions de Kaffrine et de Tambacounda (Figure 1). La région de Louga à l'exception du Ranch de Dolly et le site de Labgar présente globalement une concentration moyenne du bétail. La forte concentration du bétail dans le site de Labgar s'explique par un regroupement des troupeaux venant du nord et des autres localités à l'Est du département de Linguère avant de prendre le cap vers sud.

La descente du bétail vers les sites d'accueil du sud se poursuit progressivement à la recherche de pâturage.

En effet, des arrivées massives du bétail sont enregistrées dans les régions de Kaffrine et Tambacounda et dans le ranch de Dolly (Sud de la région de Louga) en provenance des localités nord du pays (Podor, Dagana et autres parties de la région de Louga).

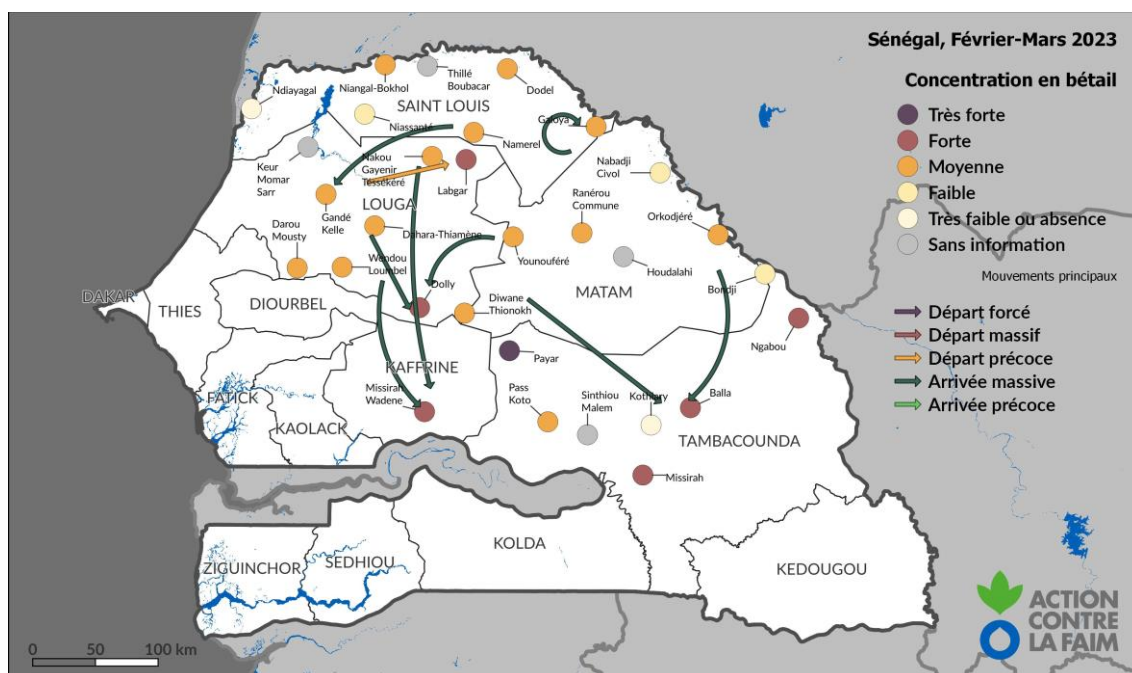


Figure 1 - Concentration et Mouvements entre février et mars 2023 sur le Sénégal

RESSOURCES EN PÂTURAGE

Durant la période février à mars 2023, le taux de couverture de végétation est globalement supérieur à la moyenne sur l'ensemble du Sénégal, à l'exception des régions de Louga et de Saint-Louis, où l'on observe une couverture végétale plus faible entre 20% et 40% (Figure 2).

Il est à noter que les cartes produites à l'aide de l'imagerie satellitaire (Figures 2 et 3) informent uniquement sur la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photoactive) et en végétation sèche (non-photoactive), et ne donnent pas d'information

sur la quantité totale de végétation ni sur la qualité. Les sols totalement couverts apparaissent en vert foncé, les sols nus en orange/marron.

La carte d'anomalie de couverture végétale (figure 3) est la comparaison de la carte précédente (figure 2) avec la moyenne sur la même période (février-mars) sur l'ensemble des années depuis 2001 (22 années).

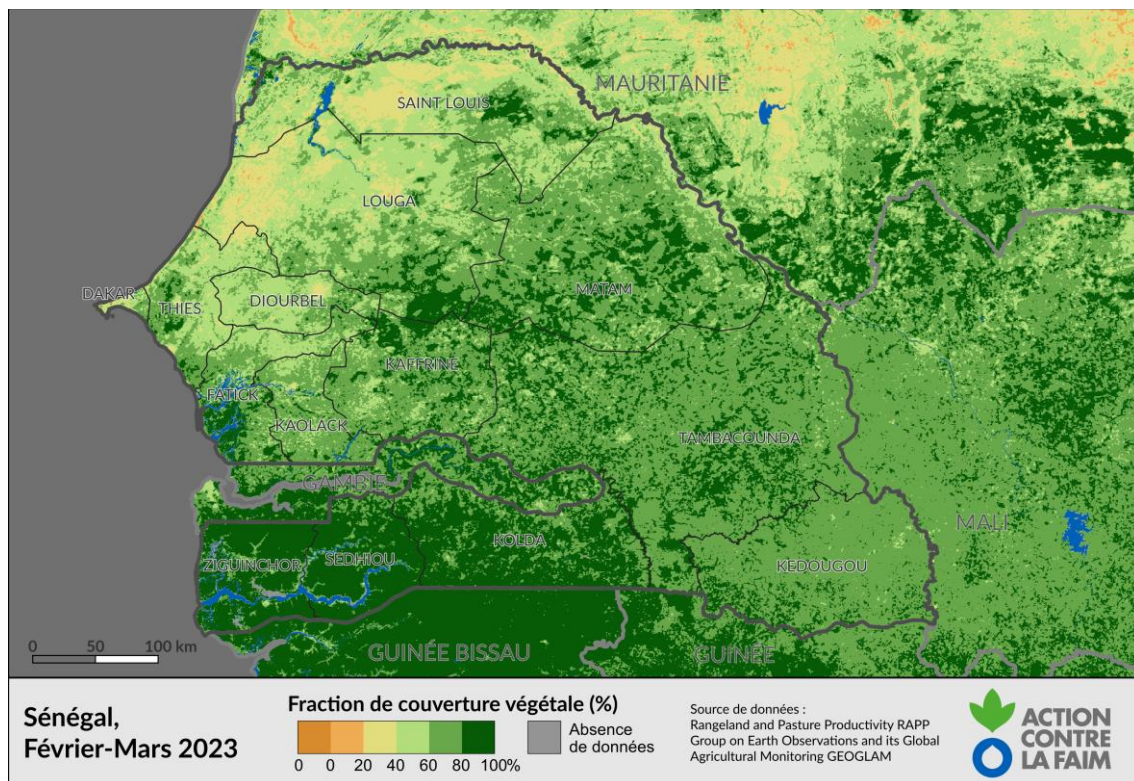


Figure 2 - Fraction de couverture végétale entre février et mars 2023 sur le Sénégal

L'anomalie de couverture végétale montre des valeurs proches de la normale globalement sur la zone agro-pastorale du Ferlo (Figure 3). Cependant, on observe une anomalie fortement négative du taux de couverture végétale au de la région de Louga, à l'ouest de la région de Saint-Louis résultat d'un déficit de production de biomasse dans cette zone l'hivernage passé. Le sud de la région de Matam et nord de la région de Tambacounda sont parsemées de zones d'anomalie négative, probablement dues aux nombreux feux de brousse.

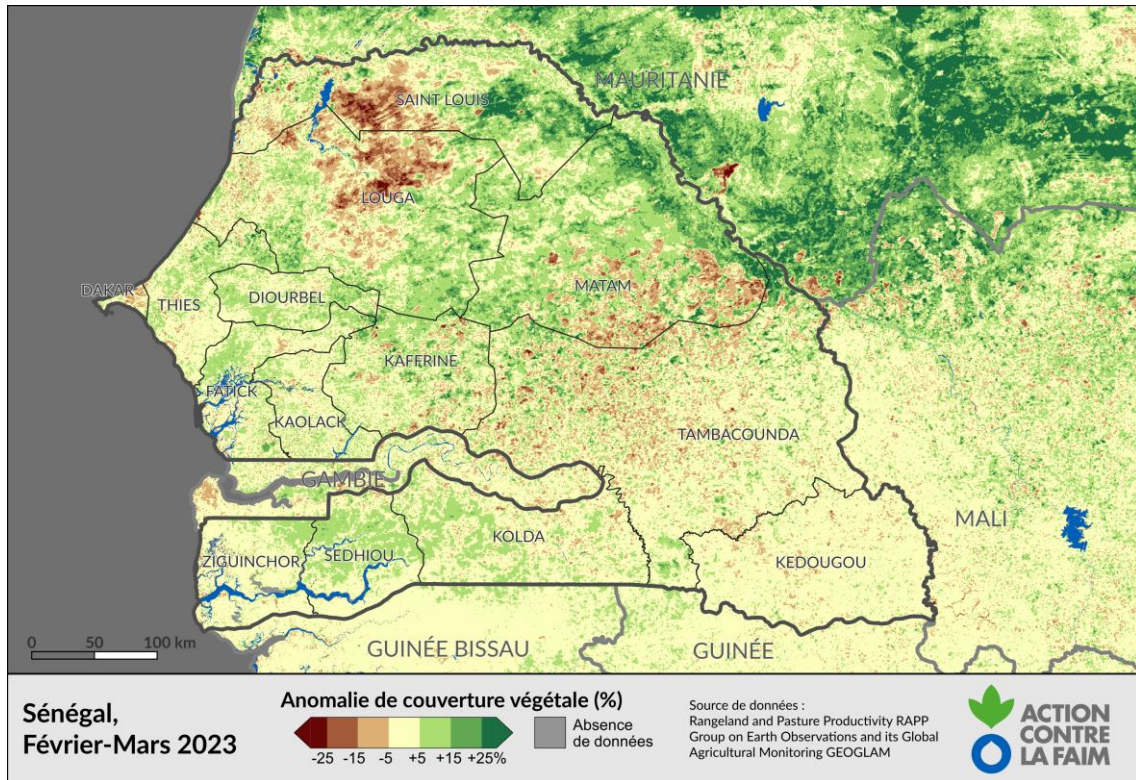


Figure 3 - Anomalie de couverture végétale entre février et mars 2023 sur le Sénégal

Au niveau des sites de surveillance pastorale, les relais rapportent une disponibilité des ressources en pâturages globalement moyenne (Figure 4), mais on observe une baisse importante dans les régions nord de Louga et de Saint-Louis et certaines localités dans le sud (Balla et Kothiary) dans la région de Tambacounda.

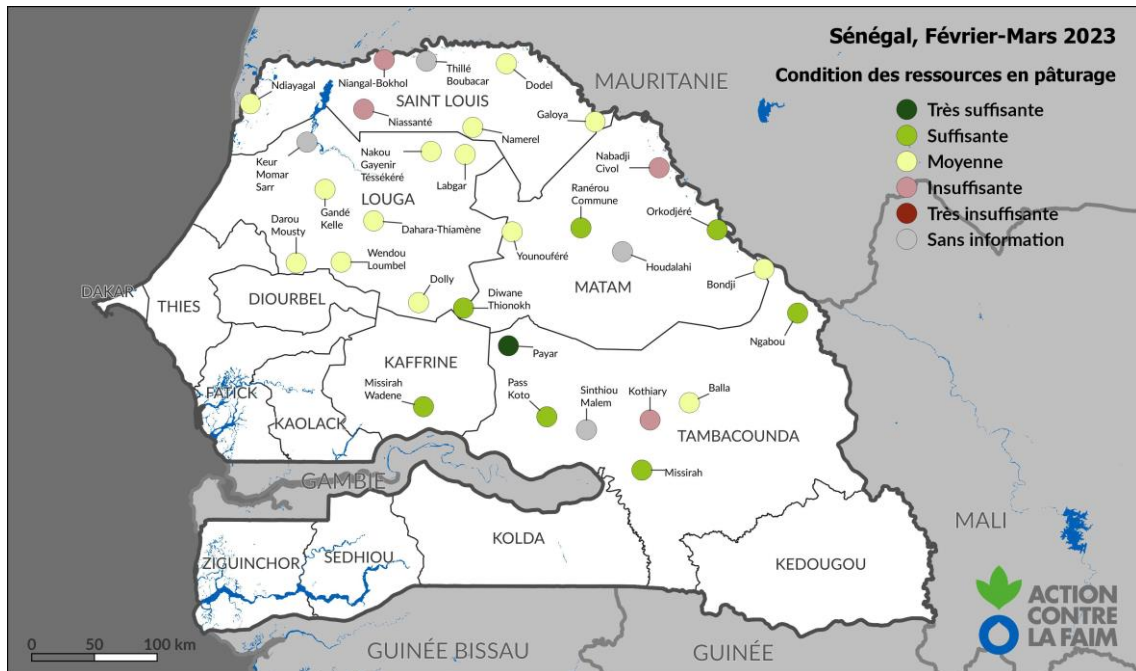


Figure 4 - Situation des ressources en pâturage enregistrée entre février et mars 2023 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

La disponibilité des ressources en eau dans les sites de surveillance pastorale est globalement suffisante à moyenne (Figure 5) au niveau de la zone agropastorale du Ferlo, avec une forte utilisation des forages (Figure 6) dans les régions de Louga, Saint-Louis, Kaffrine et Tambacounda.

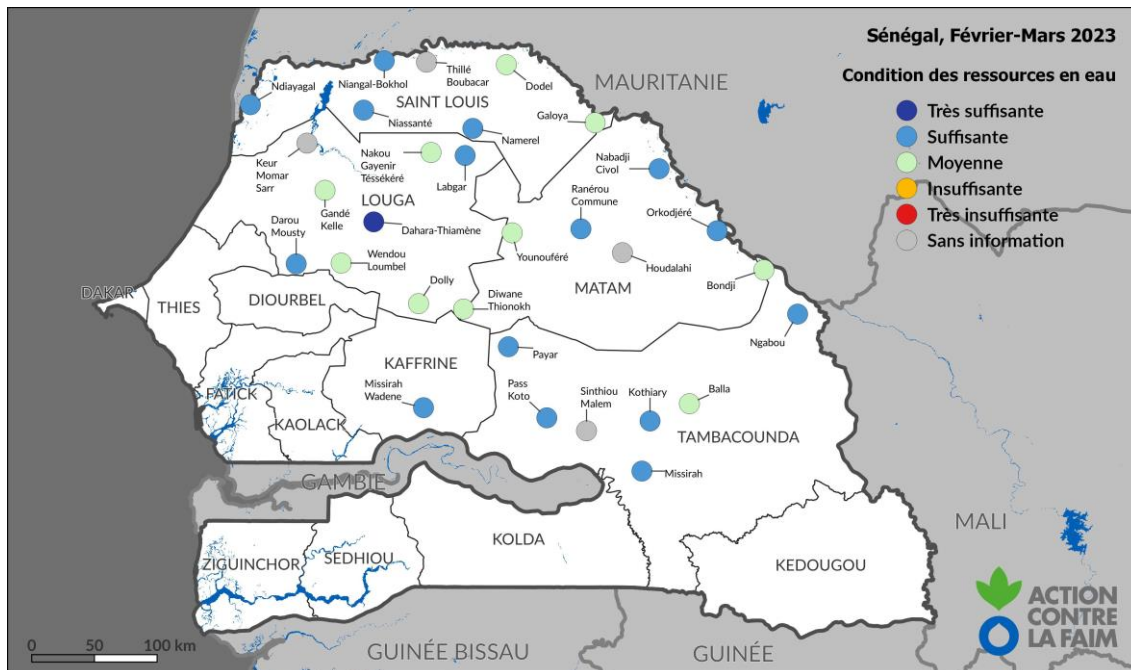


Figure 5 - Situation des ressources en eau enregistrée entre février et mars 2023 sur le Sénégal

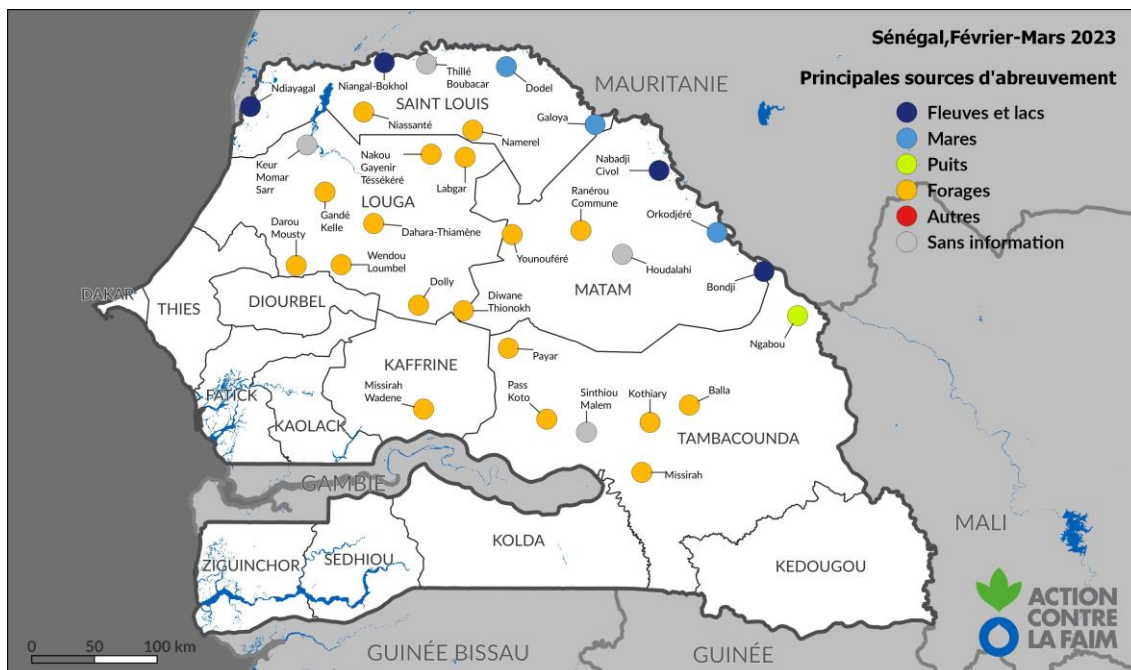


Figure 6 - Principales sources d'abreuvement utilisées entre février et mars 2023 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSE

Plusieurs feux de brousse ont été signalés au niveau de la zone agro-pastorale du Ferlo (Figure 7) avec une forte intensification dans les régions de Matam et Tambacounda.

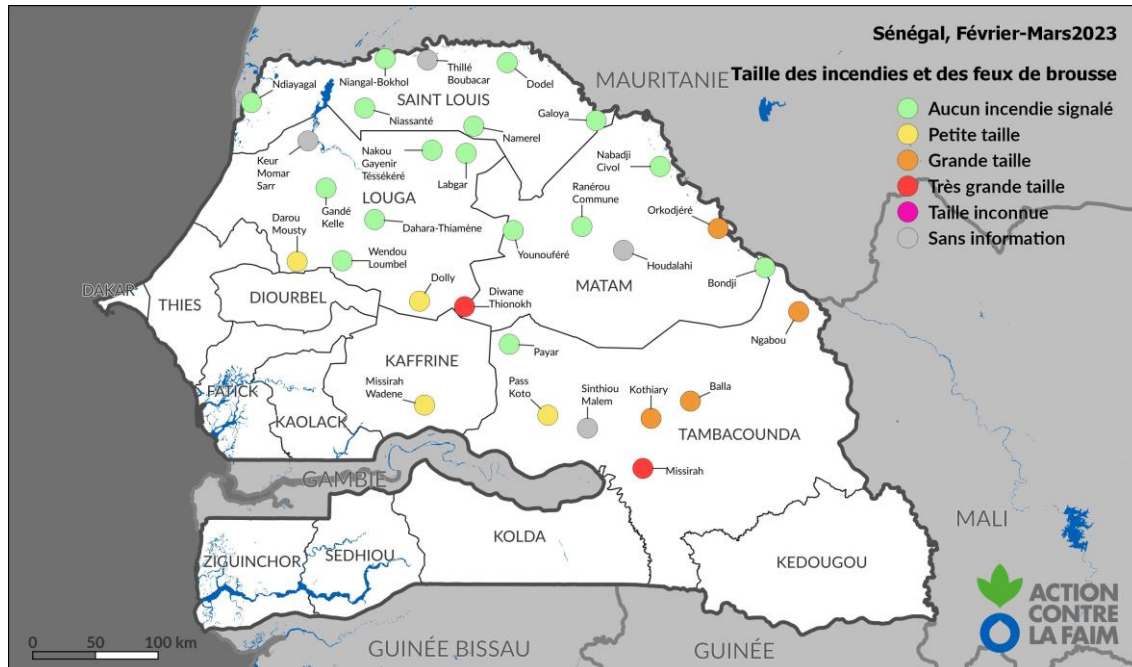


Figure 7 - Taille des incendies et des feux de brousse signalés entre février et mars 2023 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

La carte de l'état d'embonpoint des petits ruminants fait apparaître une situation globalement passable (Figure 8) à l'échelle de la zone agro-pastorale du Ferlo avec une dégradation progressive le long de la période sèche. Cette tendance va sans doute se maintenir jusqu'à l'arrivée des pluies notamment dans les localités nord où les pâturages sont quasiment épuisés.

L'état d'embonpoint des grands ruminants (Figure 9) suit la même tendance que celui des petits ruminants de leur état d'embonpoint qui est globalement passable.

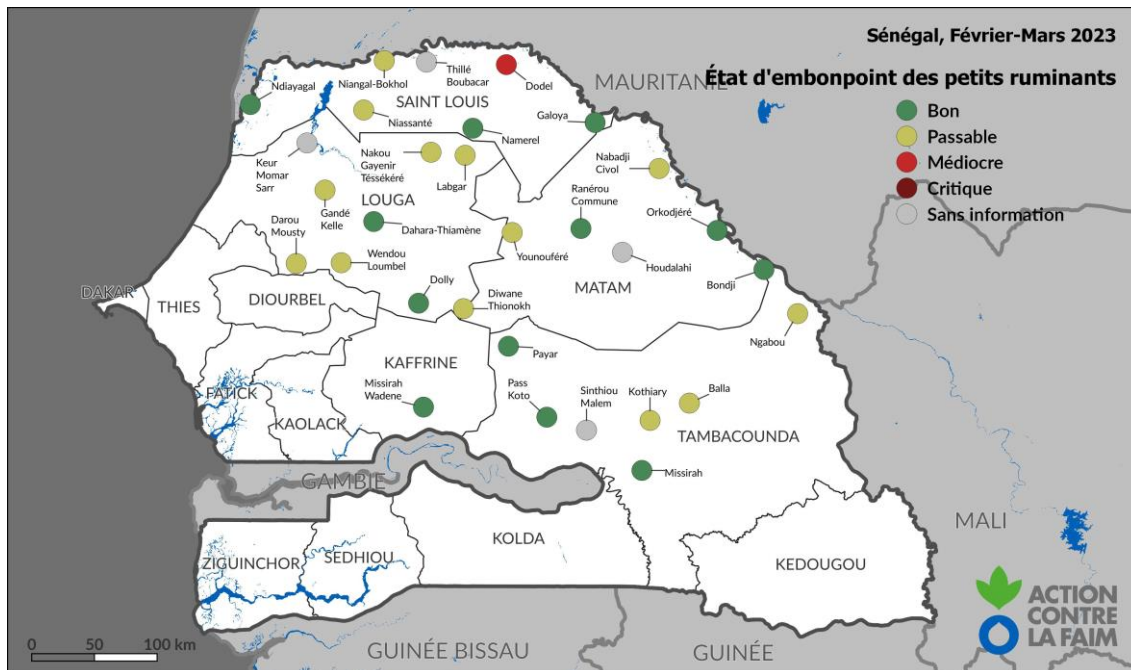


Figure 8 – État d'embonpoint des petits ruminants enregistré entre février et mars 2023 sur le Sénégal

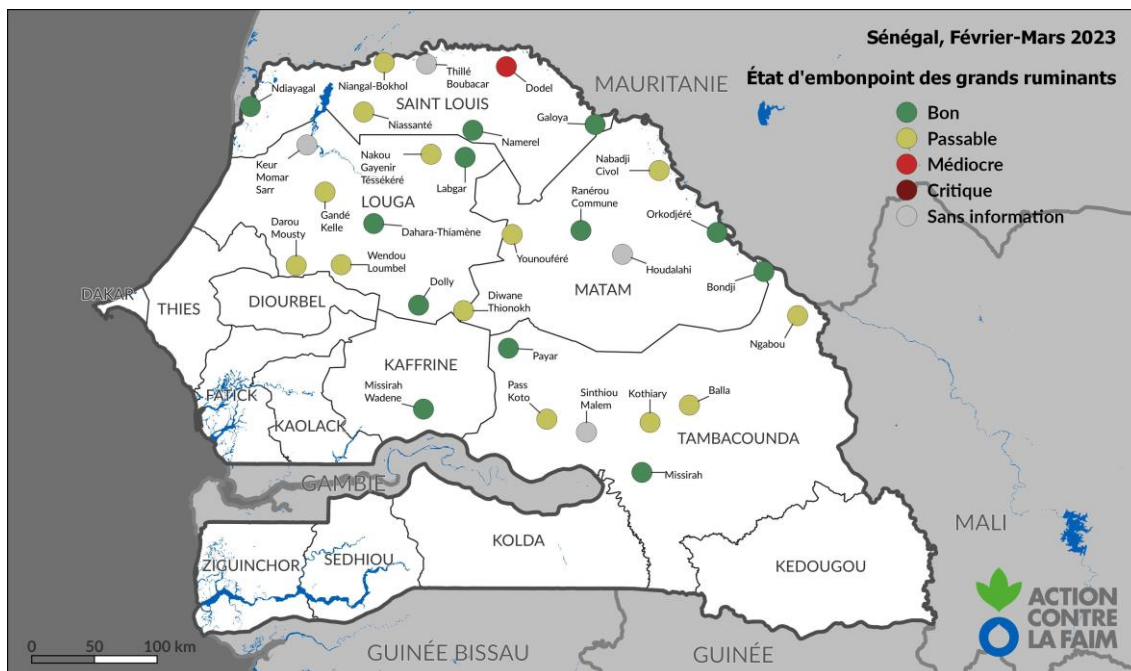


Figure 9 – État d'embonpoint des grands ruminants enregistré entre février et mars 2023 sur le Sénégal

Les cas de suspicions de maladies sont toujours signalés dans les régions de Saint-Louis, Louga, et Matam (Figure 10). Il s'agit principalement de la peste des petits ruminants (PPR), la distomatose chez les bovins, maladie pulmonaire et dermatose nodulaire.

Néanmoins, une mortalité importante du bétail liée à une maladie, probablement la peste des petits ruminants, a été rapportée dans localité de Déali (site de Wendou Loumbel).

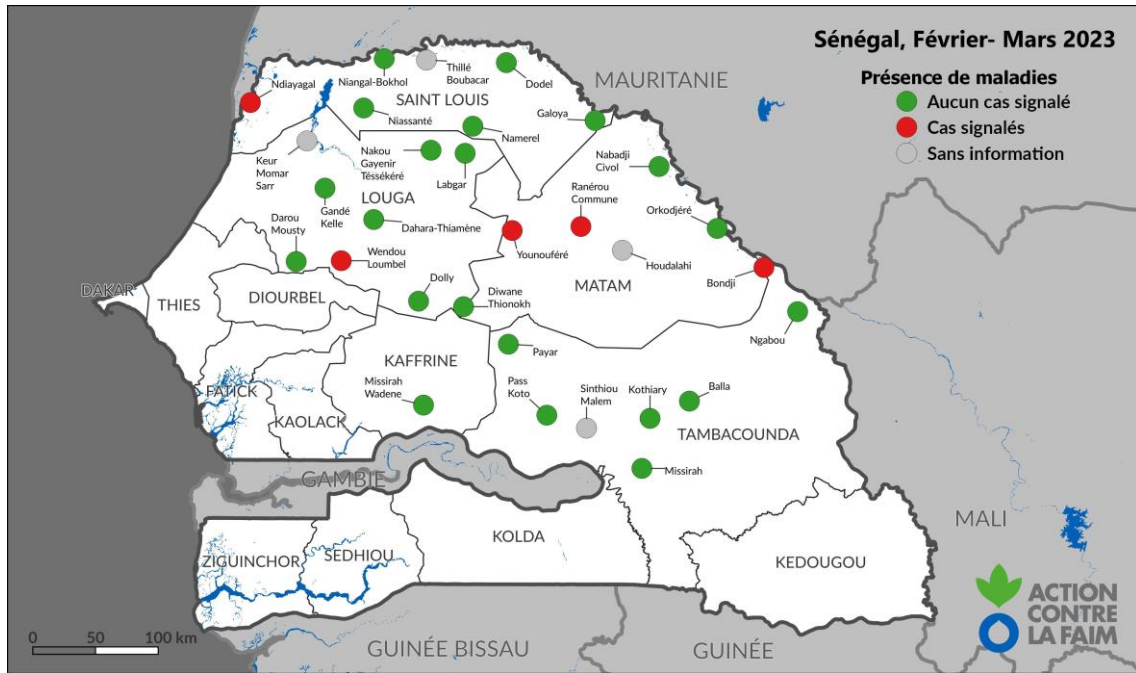


Figure 10 - Présence signalée de maladies animales entre février et mars 2023 sur le Sénégal

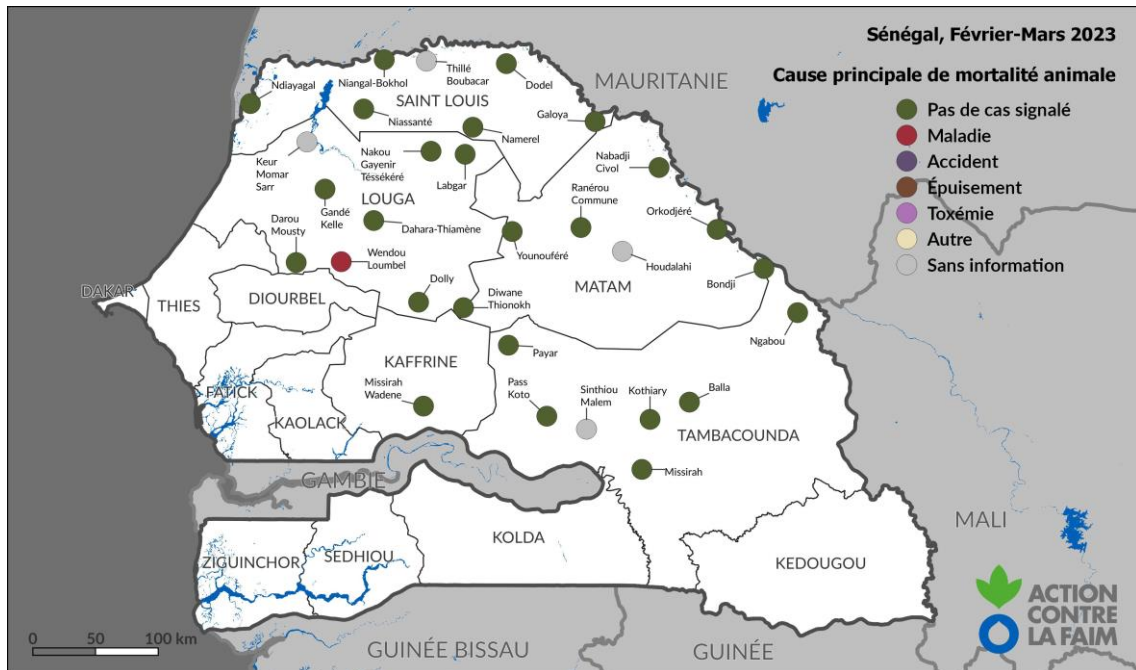


Figure 11 - Cause principale de mortalité animale rapportée entre février et mars 2023 sur le Sénégal

VOL DE BÉTAIL

Les vols de bétail s'intensifient au niveau de la zone agro-pastorale du Ferlo (Figure 12). Cette situation risque de se maintenir pour les prochaines périodes avec les grandes fêtes de Korité et Tabaski à venir.

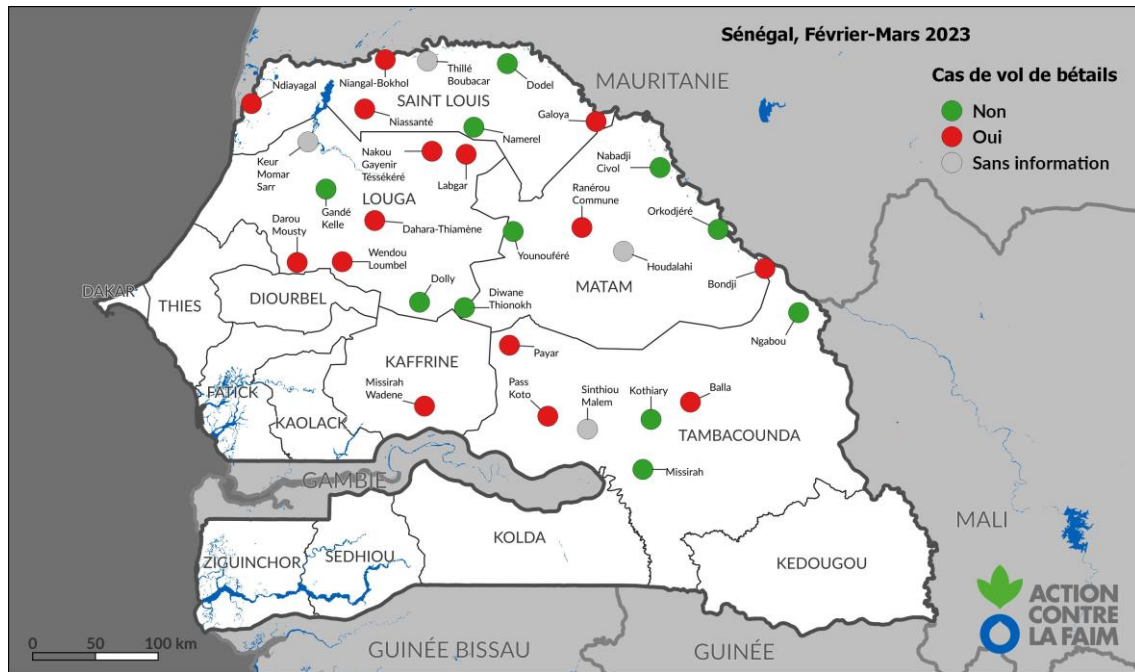


Figure 12 - Vol de bétail enregistrés entre février et mars 2023 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHÉS

Le tableau 1 montre l'ensemble des prix de marché relevés par le relais sentinelles.

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et termes de l'échange relevés en février et mars 2023 sur le Sénégal

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Aliment bétail	Termes échange Bovin mâle		
			Mâle 6 mois - 1 an	Femelle	Mâle 1 an - 2 ans	Femelle	Mâle 5 ans - 6 ans	Femelle				Riz	Mil	
			FCFA/tête						FCFA/kg		Kg/tête			
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	50000	31250	110000	75000	425000	375000	350	375	300	1214	1133	
Louga	Kébémér	Darou Mousty	27500	25000	145000	55000	450000	350000	335	475	275	1343	947	
		Dahara-Thiamène	32000	25000	70000	40000	450000	350000	450	600	350	1000	750	
	Linguère	Diwane Thionokh	28000	25000	40000	30000	285000	200000	350	375	320	814	760	
		Dolly	33000	26000	70000	48000	515000	285000	350	350	275	1471	1471	
		Labgar	23000	21500	75000	34000	510000	357500	400	500	250	1275	1020	
		Nakou G. Tésékéré	45000	35000	90000	60000	500000	350000	325	430	250	1538	1163	
		Wendou Loumbel	46000	35000	125000	68000	645000	360000	375	450	375	1720	1433	
Louga	Gandé Kelle	30000	30000	90000	80000	450000	480000	400	550	300	1125	818		
Matam	Kanel	Orkodjéré	50000	25000	100000	50000	200000	100000	350	350	300	571	571	
	Ranerou	Matam	Nabadji Civol	35000	25000	85000	55000	400000	250000	350	200	300	1143	2000
		Ranérou Commune	30000	25000	77500	50000	325000	237500	400	325	250	813	1000	
		Younouféré	35000	30000	65000	45000	350000	250000	325	350	350	1077	1000	
Saint-Louis	Dagana	Ndiayagal (Diama)	30000	32500	70000	45000	375000	325000	300	700	300	1250	536	
		Niangal-Bokhol	35000	30000	90000	75000	200000	150000	400	800	500	500	250	
		Niassanté	40000	40000	80000	65000	345000	295000	320	400	250	1078	863	
	Podor	Dodel	35000	40000	65000	55000	450000	250000	350	300	200	1286	1500	
		Galoya	35000	25000	65000	35000	450000	280000	350	400	400	1286	1125	
		Namerel	30000	27000	80000	40000	500000	300000	300	400	250	1667	1250	
		Thillé Boubacar												
Tamba	Bakel	Bondji	31000	36000	65000	47000	350000	250000	330	350	300	1061	1000	
		Ngabou	35000	25000	55000	35000	300000	200000	375	275	250	800	1091	
	Goudiry	Kothiary	25000	22500	72500	35000	400000	275000	350	300	300	1143	1333	
	Koumpentoum	Pass Koto	35000	20000	65000	37000	250000	165000	300	275	250	833	909	
		Payar	41500	29000	91000	40000	312000	285000	350	350	350	891	891	
		Balla	55000	45000	100000	55000	400000	300000	300	300	300	1333	1333	
	Tambacouda	Missirah	50000	40000	80000	57500	450000	225000	350	400	400	1286	1125	
	Sinthiou Malem													

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les termes de l'échange bovin mâle contre mil et riz restent toujours favorables aux éleveurs dans tous les sites de surveillance pastorale (Tableau 1).

Le prix des caprins affichent une légère hausse par rapport à la période précédente (décembre 2022-janvier 2023). Pour la période février-mars 2023, les prix moyens sont de 36 231 FCFA pour les mâles et 29 644 FCFA pour les femelles (Tableau 2). Cependant, ces prix subissent une hausse importante par rapport à la moyenne saisonnière observée sur les 4 années antérieures (février-mars de 2019 à 2022), avec +15% pour les caprins mâles et +17% pour les caprins femelles.

Une légère hausse sur les prix des ovins est observé. Les prix moyens sont de 81 577 FCFA pour les mâles et 50 442 FCFA pour les femelles. Par rapport à la moyenne saisonnière, on note une hausse considérable des prix avec une variation du prix des ovins mâles de +20% et des femelles de +18%.

La moyenne des prix relevés pour les bovins est de 395 654 FCFA pour les mâles et 278 654 FCFA pour les femelles. Les prix montrent une très légère hausse par rapport à la période précédente, avec une variation respective de +2% pour les mâles et +4% pour les femelles. Cependant, on note toujours une augmentation importante des prix par rapport à la moyenne saisonnière avec +24% pour les bovins mâles et +34% pour les bovins femelles (Tableau 2).

Cette tendance à l'augmentation globale des prix du bétail peut s'expliquer en partie par l'apparition de foyers de la grippe aviaire dans la région de Saint-Louis.

Tableau 2 – Évolution du prix du bétail en moyenne sur le Sénégal

	Fév. Mars 2023 (FCFA/tête)	Déc. 2022-Jan. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Fév.-Mars 2019-2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Caprin mâle	36231	35096	+3	31533	+15
Caprin femelle	29644	29029	+2	25419	+17
Ovin mâle	81577	78962	+3	68163	+20
Ovin femelle	50442	49673	+2	42721	+18
Bovin mâle	395654	386154	+2	318091	+24
Bovin femelle	278654	268885	+4	207568	+34

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Le prix du riz subit une légère baisse avec une moyenne de 351 FCFA/kg (Tableau 3). Le mil, en revanche connaît une légère hausse par rapport à la période précédente avec un prix moyen de 407 FCFA/kg. Cependant, ces prix pour ces céréales sont toujours en hausse par rapport à la moyenne saisonnière de +14% pour le riz et +53 % pour le mil.

Le prix de l'aliment de bétail subit une hausse légère de +2% par rapport à la période précédente avec une moyenne de 307 FCFA/kg et en hausse de +16% par rapport à la moyenne saisonnière (Tableau 3).

Tableau 3 – Évolution du prix des céréales et de l'aliment pour bétail en moyenne sur le Sénégal

	Fév.-Mars 2023 (FCFA/kg)	Déc. 2022-Jan. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Fév.-Mars 2019-2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Riz	351	357	-1	310	+14
Mil	407	400	+2	267	+53
Aliment bétail	306	299	+2	252	+21

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la surveillance zoo-sanitaire notamment au niveau des postes d'inspections frontalières mais également dans les zones de forte concentration du bétail à l'approche des grandes fêtes
- Poursuivre les campagnes de vaccination du bétail
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail à l'aide de spots radio et des campagnes d'informations
- Préparer les stocks d'aliment de bétail pour le période soudure
- Activer les dispositifs de lutte contre les feux de brousse notamment dans les sites d'accueil
- Poursuivre la surveillance pastorale

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (ACF-Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF-ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org
- THOMAS Anne-Claire (ACF-ROWCA) - athomas@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM). Le projet bénéficie de l'appui du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie et de UNITLIFE.

